



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

Remontées anormales Nouvelles procédures à adopter à la Gravière du Fort et à l'Incantu

- Bernard SCHITTLY

Quelques définitions

- yoyo : remontée de plus de 10 mètres + redescente
- remontées anormales :
 - remontée trop rapide
 - enchaînement de yoyos multiples
 - interruption de paliers
- les préconisations du nombre maximum de remontées de la CTN restent toujours valables :
 - 4 remontées de 20 mètres
 - 3 remontées de 30 mètres
 - 2 remontées de 40 mètres

Quelques généralités

- beaucoup d'ordinateurs ont des vitesses de remontée variables, en fonction de la profondeur
- la vitesse de remontée **optimale** se situe entre 9 et 12 mètres par minute
- si vous enseignez les **tables**, la vitesse à retenir sera donc de 9 à 12 m/mn
- la vitesse de remontée de 6 m à la surface doit être très lente, au minimum 1 minute
- une remontée rapide est une remontée > 15 mètres / minute sur plus de 10 m à partir de 30 m

Enseignement des remontées assistées

- en cas de plongées d'enseignement comportant des remontées, les remontées doivent intervenir **dès le début** de la plongée
 - exemple : vous voulez faire des remontées pour le GP ou le N3 à la gravière du Fort
 - si vous allez dans la zone des 35-40 par le fond, cela va poser un problème !

Adaptation en cas de yoyo multiples

- préconisation :
- en cas de remontées multiples d'écolage, **les remontées doivent**, dans la mesure du possible, **ne pas dépasser le seuil de 6 m**
- **en clair, l'enseignement des remontées assistées doit s'arrêter à 6 m !**
- **il convient donc pour nos enseignants d'arrêter une remontée qui s'emballe**



Objectifs des nouvelles procédures de rattrapage

- **actualiser et améliorer** les procédures en cas de **remontées anormales** en plongée à l'air avec l'utilisation d'un ordinateur de plongée, en les adaptant aux réalités de terrain
- ne pas encombrer les urgences
- ne pas sursolliciter le caisson
- dans les situations suivantes :
 1. rupture de palier obligatoire
 2. remontées rapides sans palier obligatoire
 3. remontées rapides avec palier obligatoire



Règles générales

- dans les 3 cas
- on privilégie la ré-immersion
- si elle est possible
 - pas de stress
 - assez d'air
 - pas de signes d'accident
 - pas froid ...

Rupture de palier

Ré-immersion en moins de 3 minutes à la même profondeur
(3 mètres ou 5 mètres selon la profondeur de palier choisie)
et palier à poursuivre et on rajoute 3 minutes

Ré-immersion impossible et absence de signes d'accident

Manque moins de 3 minutes
Observation sur site de 3 H
par DP ou binôme si autonomes
Hydratation
Pas de plongées pendant 24 h

Manque plus de 3' et moins de 6'
Oxygène à 15 l/minutes pendant 30'
par DP ou binôme si autonomes
Surveillance sur site de 3 H
Hydratation
Pas de plongée pendant 24 H

Manque plus de 6'
Oxygène 15 l/minute
au masque à haute
concentration
Appel du 15
Hydratation ...

Remontée rapide avec ou sans paliers obligatoires



Ré-immersion en moins de 3 minutes à mi-profondeur
(au moins)
pendant au moins 5 minutes

En fin de plongée rajouter aux paliers obligatoires
1 minute à 6 mètres et 5 minutes à 3 mètres

ou 6 minutes à 5 mètres.

Remontée rapide sans paliers obligatoires



Ré-immersion impossible et absence de signes d'accident



Mise sous oxygène à 15 l/min
pendant 30 minutes
Surveillance sur site pendant 3 h
Hydratation
Pas de plongée dans les 24 h suivantes

Remontée rapide avec paliers obligatoires

Ré-immersion impossible et absence de signes d'accident

Manque moins de 6'
mise sous oxygène à 15 l/min
pendant 30 minutes
surveillance sur site pendant 3 h
hydratation
pas de plongée dans les 24 h

Manque plus de 6'
Oxygène 15 l/minute
au masque à haute
concentration
Appel du 15
Hydratation ...

Règle de bon sens

- si la situation venait à évoluer, avec apparition de signes d'ADD
- mise en route du protocole d'évacuation, appel au 15 ...

Obligation de signalement

- a qui : Bernard : bernardschittly@icloud.com
- qui vous transmettra un document à remplir

Évaluation de l'utilisation de « l'oxygène de sauvegarde ».
Fiche de recueil d'informations en cas de procédure de rattrapage
à la Gravière du Fort ou à l'Incantu.

Information pour la victime : après exploitation de ce questionnaire, cette fiche de recueil sera anonymisée.

Lieu de l'incident : ☐ Gravière du Fort ☐ Incantu

Date de l'incident :

Coordonnées du déclarant :

Nom :

Prénom :

Mail :

Portable :

N° de licence :

Coordonnées de la victime de l'incident (si plusieurs victimes, faire une feuille par personne concernée)

Nom :

Prénom :

Âge :

Mail :

Portable :

Age :

Sexe :

N° de licence :

Paramètres de la plongée :

profondeur max : temps au fond : durée totale : heure surface :

profondeur et temps de palier(s) prévus :

profondeur et temps de palier(s) réalisés (courbe de plongée souhaitable):

Nature de l'erreur de procédure :

Raisons de l'erreur de procédure :

Motif de la non réimmersion :

Heure de mise sous oxygène (si administration requise) :

Évolution à 30 mn :

Évolution à 1 H :

Évolution à 2 H :

Évolution à 3 H :

Si évacuation sanitaire : signe(s) ayant motivé celle-ci :

Commentaire libre et difficultés rencontrées :

Des questions ?



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

1 - Rupture de palier obligatoire

- absence de signes et il manque moins de 3 minutes
 - mise en observation sur site pendant 3 h
 - hydratation
 - pas de plongée dans les 24 h suivantes
- absence de signes et il manque plus de 3 minutes ($>$) et moins de 6 minutes ($\leq$)
 - mise sous oxygène à 15 l/min, pendant 30 minutes
 - surveillance sur site pendant 3 h
 - hydratation
 - pas de plongée dans les 24 h suivantes
 - conseil de voir un médecin spécialisé (DU ou DIU méd subaquatique, méd fédéral)
- absence de signes et il manque plus de 6 minutes ($>$)
 - mise sous oxygène à 15 l/min au MHC jusqu'à prise en charge par les secours, hydratation et ÉVASAN

2 - Remontée rapide sans paliers obligatoires

- absence de signes
 - si ré-immersion à mi-profondeur impossible*
 - mise sous oxygène à 15 l/min, pendant 30 minutes
 - surveillance sur site pendant 3 h
 - hydratation
 - pas de plongée dans les 24 h suivantes
 - conseil de voir un médecin spécialisé (DU ou DIU méd subaquatique, méd fédéral)
- ré-immersion à mi-profondeur
 - au moins pdt 5 minutes au moins (on peut parfaitement poursuivre à la profondeur initiale)
 - puis palier de 1' à 6 m et 5' à 3 m

3 - Remontée rapide avec paliers obligatoires

- absence de signes et manque moins de 6 minutes ($\leq$)
 - mise sous oxygène à 15 l/min, pendant 30 minutes
 - surveillance sur site pendant 3 h
 - hydratation
 - pas de plongée dans les 24 h suivantes
 - conseil de voir un médecin spécialisé (DU ou DIU méd subaquatique, méd fédéral)
- absence de signes et manque plus de 6 minutes ($>$)
 - mise sous oxygène à 15 l/min au MHC, jusqu'à prise en charge par les secours
 - hydratation
 - ÉVASAN